

DOMAINE DROIT A LA SURVIE DE L'ENFANT.

La notification de routine des données au niveau du SLIS a montré que les efforts fournis ont permis d'atteindre une progression notable surtout à partir de 2000, correspondant au début des contrats de performances signés entre les communautés et les autorités, dans le but de vacciner un grand nombre d'enfants de moins d'un an. Ainsi les CSCOM et CSAR, ont des taux de couverture vaccinale assez élevés, dépassant parfois 80% pour l'achèvement du calendrier vaccinal des enfants de moins d'un an.

Tableau 1: Couverture vaccinale (en pourcentage) des enfants de moins d'un an (ensemble du Pays)

Vaccins	2000	2001	2002	2003	2004
BCG	73,00	90,00	94,00	85,00	103
DTC1P1	76,00	92,00	97,00	100,00	110
DTC3P3	52,00	68,00	74,00	79,00	90
Vaccins Anti Rougeole	53,00	68,00	64,00	72,00	78

Source: Annuaire SLIS de 2000 à 2004

C. Les Enfants en situations difficiles : (Source : DNPEF/CNDIFE, 2005)

I. Dans les structures d'interpellation et de détention (période 2003-2005) :

a) Nombre d'enfants en situations difficiles enregistrés :

L'enquête a concerné 1318 enfants en situations difficiles dont 873 garçons (66,24%) et 445 filles (33,76%) sur l'ensemble du territoire pendant la période de référence.

1. Il est remarquable que les garçons sont deux fois plus concernés par les difficultés que les filles (66,24% contre 33,76%).
2. Les effectifs sont en croissance d'une année à l'autre de 2003 à 2005 dans les deux sexes, respectivement 306, 385 et 627. La seule année 2005 a un effectif double de celui de 2003.
3. La progression des filles est plus forte que celle des garçons sur les 3 années cumulées.

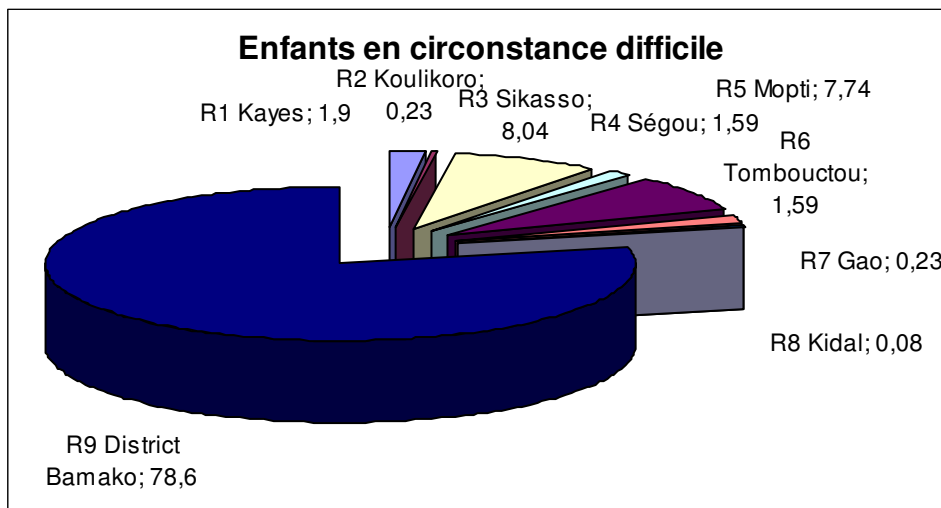
b) Répartition géographique des enfants en situations difficiles :

▪ Niveau régional :

Au plan de la répartition spatiale des enfants en situations difficiles,

- le District de Bamako concentre à lui seul 78% des effectifs.
- Les régions qui arrivent immédiatement après sont très loin derrière : il s'agit respectivement de Sikasso et de Mopti avec seulement 8,04 et 7,74 %.
- Celles de Kayes, Ségou et Tombouctou, avec des chiffres compris entre 1,59 % et 1,9% d'enfants en situations difficiles sont encore loin des précédentes.
- Quant à celles de Koulikoro et Gao avec 0,23% chacune, et Kidal (0,08%), elles sont très peu concernés pendant la période.

Fig. 2 : Répartition des enfants en situations difficiles selon les régions



▪ **Niveau cercle :**

- Il existe des régions qui concentrent la totalité des effectifs dans le cercle qui abrite le chef-lieu de la région. Cela se voit dans les cercles de Koulikoro pour la région de Koulikoro, de Ségou pour celle de Ségou, de Kidal pour celle de Kidal.
- Le cercle de Ménaka, bien que n'abritant pas le chef-lieu de la région concentre les 100% des effectifs de la région de Gao.
- Il existe d'autres régions où l'écrasante majorité des effectifs se situe dans le cercle qui abrite le chef-lieu de région, les autres cercles se partageant le reste des effectifs. Il en est ainsi de région de Kayes où les enfants en situations difficiles enregistrés se recensent principalement dans le cercle de Kayes avec 87,50 % des effectifs et Nioro avec 12,50 %.
- Il existe enfin d'autres régions où l'écrasante majorité des effectifs se trouvent dans des cercles autres que ceux qui abritent les chefs-lieux de région. Dans ce groupe, figurent les régions de Sikasso, Mopti et Tombouctou.

Dans la région de Sikasso, Les effectifs sont répartis entre les cercles de Bougouni 72,82 % des effectifs, Sikasso 14,56 %, Yanfolila 8,74 % et Koutiala 3,88 %.

Dans la région de Mopti, 82,35 % des effectifs se retrouvent dans le cercle de Bankass, 7,84 % dans celui de Koro, 6,86 % dans le cercle de Mopti et 2,94 % dans celui de Ténenkou.

Dans la région de Tombouctou, les cercles de Niafunké avec 57,14 %, Tombouctou 28,57 %, Gourma Rharous 14,29 % se répartissent les effectifs.

c) **Nature des difficultés :**

Notre population des enfants en situations difficiles est confrontée à certaines natures de difficultés desquelles émergent trois grandes, représentant plus de 70 % d'entre elles, à savoir :

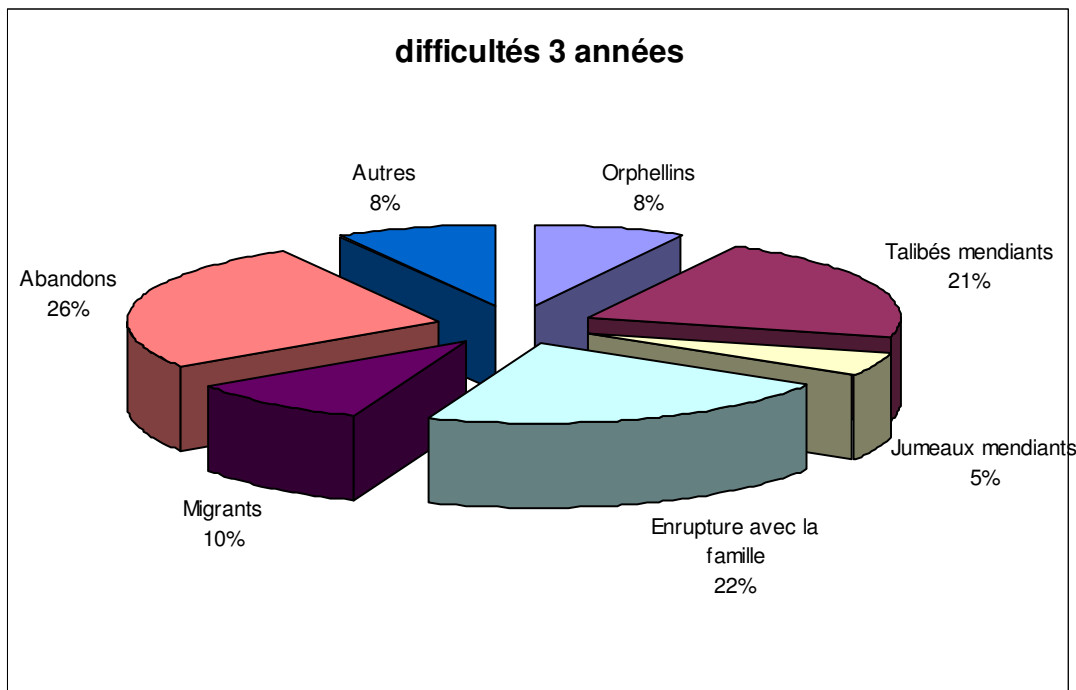
1. les abandons avec 26%
2. les ruptures avec la famille avec 22%
3. le phénomène des talibés mendiants avec 21%.

Arrivent, loin derrière, les difficultés des enfants migrants (10%) et des orphelins (8%).

Les jumeaux mendiants, y compris ceux exposés par leurs parents ne représentent que (5%).

Les derniers (catégorie « autres ») sont constitués par diverses difficultés comme les enfants de la rue, les enfants de parents indigents ou mendiants, les triplés entre autres (8%).

Fig. 5 : Répartition des difficultés selon leur nature



Au regard de la nature des difficultés, la mendicité des enfants, talibés et jumeaux confondus (26%), a la même ampleur que celle relative aux abandons (26%). Ces deux situations réunies (52%) et les situations de rupture avec la famille (22%) représentant 74 % des difficultés des enfants, apparaissent constituer de graves problèmes à résoudre dans un avenir plutôt immédiat dans le domaine de la protection de l'enfance.

II. Dans les structures d'écoute, d'aide, de protection et de réorientation :

a) Nombre d'enfants en situation difficile encadrés :

Les structures d'écoute, de formation et de protection enquêtées ont encadré pendant la période 42.026 enfants dont 26.042 garçons (61,97%) et 15.984 filles (38,03%).

Il est remarquable que les effectifs aient augmenté d'année en année sur les 3 années et pour chacun des deux sexes :

- 10.060 en 2003;
- 12.301 en 2004;
- 19.665 en 2005.

Ces enfants y sont accueillis, reçoivent conseils, aide et assistance, et pour certains une formation professionnelle et un appui à leur insertion sociale, professionnelle et économique. Certaines structures vont jusqu'à l'insertion familiale des enfants en rupture, accessoirement à l'accompagnement individuel.

b) Répartition géographique des enfants en situation difficile :

▪ Niveau régional :

Du point de vue de la répartition géographique des enfants en situation difficile sur l'ensemble de la période, il y a une grande différence avec les enfants en situations difficiles enregistrés dans les institutions d'interpellation et de détention. Là, il y avait concentration à Bamako à

hauteur de 78,6 % de la population. Ici, la répartition se fait avec moins de disparité sur l'ensemble des régions et du District de Bamako.

1. Sikasso enregistre le plus fort taux du contingent avec 31,27%,
2. suivi de Bamako avec 24,71%,
3. Tombouctou avec 12,38%
4. et Mopti avec 11,40%.

- **Niveau cercle :**

Dans la région de Kayes, les cercles de Kayes (82,48 %) et Kita (10,40 %) se répartissent, pour l'essentiel, l'encadrement des enfants en situation difficile.

Les cercles de Yélimané et Bafoulabé en enregistrent respectivement 3,56 % et 2,65 %.

Dans la région de Koulikoro, à part de cercle de Kati, tous participent à l'encadrement des enfants en situation difficile, la plus grande part revenant au cercle de Koulikoro avec 55,32%, suivi de Kolokani 16,04 %, Banamba 10,83 %, Nara 8,09 %, Kangaba 5,81 % et Dioïla 3,91 %.

Dans la région de Sikasso, l'essentiel de l'encadrement est effectué par le cercle de Kolondiéba (94,60 %). Le cercle de Sikasso n'assure que 4,11 % de l'encadrement des enfants en situation difficile.

Dans la région de Ségou, tous les cercles participent plus ou moins à l'encadrement, la première place étant occupée par le cercle de Ségou avec 39,26 % suivi par ceux de San (30,02 %), Macina (17,42 %), Niono (5,57 %), Tominian (5,07 %), Bla (2,31 %) et Barouéli (0,35 %).

Dans la région de Mopti, les cercles de Mopti (57,39 %) et de Douentza (33,58 %) font l'essentiel de l'encadrement. Ténenkou et Koro en enregistrent respectivement 3,88 % et 3,68%.

Dans la région de Tombouctou 69,19 % des effectifs de la région sont encadrés par le cercle de Gourma Rharous, 18,51 % par Niafunké, 6,61 % par Goundam, 4,98 % par Tombouctou et 0,71 % par Diré.

Dans la région de Gao, les quatre cercles de la région encadrent tous des enfants en situation difficile. Le cercle de Bourem, avec 53,48 % arrive en tête, suivi d'Ansongo 21,04 %, Gao 17,78 % et Ménaka 7,71 %.

Dans la région de Kidal, les quatre cercles de la région encadrent tous des enfants en situation difficile. Le cercle de Abéibara avec 39,84 % encadre le plus d'enfants, puis arrivent Kidal 25,50 %, Tessalit 17,73 % et Tin Essako 16,93 %.

Dans le District de Bamako, les six communes encadrent les enfants en situation difficile, la première place revenant à la Commune V avec 44,87 %, suivie de la Commune II avec 16,09 %, de la Commune IV avec 12,76 %, de la Commune VI avec 10,85 %, de la Commune III avec 9,21 %, et de la Commune I avec 6,22 %.

c) Évolution dans le temps et dans l'espace :

- **Dans le temps (2003 à 2005)**

Le phénomène a connu une croissance constante, 195 %, quels que soient la localité et le sexe considérés (fig.29), bien que la progression des garçons dépassent légèrement celle des filles pour atteindre les 200% en 2005.

- **Dans l'espace :**

Niveau régional

Le phénomène est marqué par une inégale répartition de la population dans toutes les régions et le district de Bamako.

Ainsi, en 2003, les enfants en situations difficiles encadrés sont majoritairement localisés à :

- Sikasso 42,72 % et Bamako 20,62 %.
- Mopti, Gao, Koulikoro et Ségou Constituent une zone moyenne où le taux d'enfants en situation difficile encadrés varie de 10% à 5 %
- Tombouctou, Kayes et Kidal, avec des taux de peuplement inférieurs à 5 %, compris entre 1% et 3 % sont les zones les moins concernées par le phénomène.
- Sikasso tombe à 35,24 % et le District de Bamako franchit la barre des 20 % à 26 %. Mais ces deux régions demeurent toujours le groupe de tête
- Mopti et Gao s'affirment plus dans le groupe intermédiaire par de légères augmentations (fig. 30 B).
- Tombouctou, Kayes et Kidal accueillent Koulikoro et Ségou dans le groupe des moins de 5%
- le changement amorcé en 2004 s'accroît au point que le District de Bamako avec 25,62 % passe devant Sikasso 22,92 %. Mais l'évènement le plus inattendu, c'est l'accroissement spectaculaire de Tombouctou qui passe de 4,90 % en 2004 à 21,70 %.
- Mopti demeure seul dans le groupe intermédiaire avec 11,66 %
- Toutes les autres régions tombent en dessous de 5 %

B. Les enfants en conflits avec la loi :

I. Dans les structures d'interpellation et de détention :

Ce sont tous ces enfants qui, à la suite d'un délit ou crime, se trouvent en situation d'interpellés par la police ou la gendarmerie, déférés ou non devant un juge qui les inculpe ou non, ou qui sont détenus dans un centre de détention.

a) Nombre d'enfants en conflits avec la loi enregistrés :

Durant la période 2003-2005 le nombre d'enfants en conflit avec la loi enregistrés s'est régulièrement accru, et cela tant pour les garçons que pour les filles, même si pour ces dernières la croissance est moins forte.

Un fait remarquable observé est le fait que les effectifs de la seule année 2005 sont le double de ceux de 2003 pour les garçons (483 contre 232) et le triple pour les filles (705 contre 232). Ce qui dénote d'une plus rapide progression des filles dans les infractions plus que les garçons durant les trois dernières années

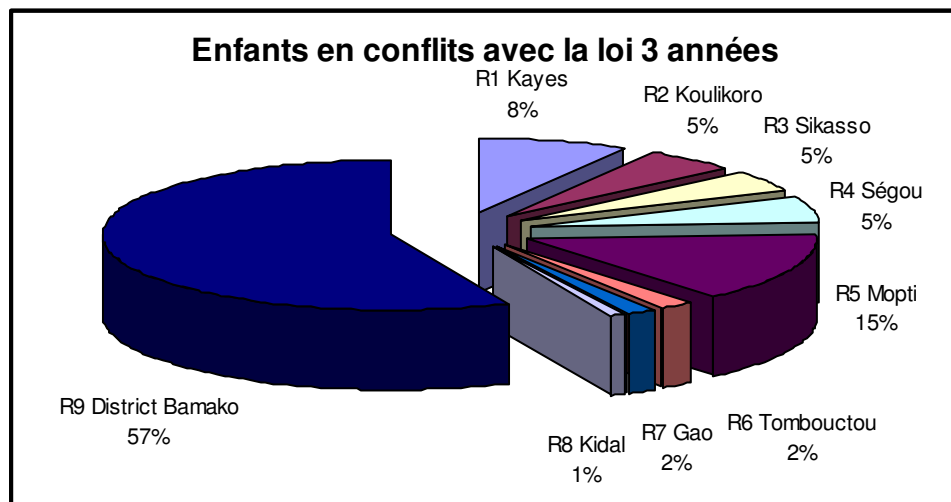
b) Répartition géographique des enfants enregistrés :

▪ Niveau régional :

Au plan géographique, il est remarquable que plus de la moitié (57%) des enfants concernés sont dans le District de Bamako, 15% dans la région de Mopti et 8% dans la région de Kayes. Ces trois régions à elles seules concentrent 80% des enfants en conflit avec la loi.

Cependant, si dans son évolution, le District de Bamako connaît une constance du phénomène durant les trois années (66% des effectifs), il évolue en dents de scie à Kayes, à Koulikoro, Sikasso Mopti. Et Kidal. Absent de Ségou, Tombouctou et Gao en 2004, il apparaît en 2005 dans la région de Gao, avec une timide manifestation à Ségou et à Tombouctou durant la même année.

Fig. 34 : Répartition des enfants en conflit avec la loi selon les régions



▪ **Niveau cercle :**

Dans la région de Kayes, 5 cercles se partagent les enfants en conflit avec la loi : Kayes (39,13 %), Nioro (24,35 %), Bafoulabé (20,87 %), Yélimané (11,30 %) et Kéniéba (4,35 %).

Dans la région de Koulikoro, à part Kati, l'ensemble des cercles connaît des enfants en conflit avec la loi dans des proportions différentes. La plus forte est celle de Dioïla avec 44 %, suivie de celles de Nara (20 %), de Kolokani (16 %). Ensuite arrivent les cercles de moins de 10 % que sont Banamba (8 %), Kangaba (6,67 %) et Koulikoro (5,33 %).

Dans la région de Sikasso, les cercles de Bougouni (56,52 %), Yanfolila (26,09 %), Sikasso (11,59 %) et Kolondiéba (5,80 %) réunissent les 100 % des enfants en conflit avec la loi.

Dans la région de Ségou, les cercles de San (46,75 %), Macina (29,87 %), Niono (18,18 %) et Bla (5,19 %) se partagent la totalité des enfants en conflit avec la loi.

Dans la région de Mopti sont concernés les cercles de Bankass (54,97 %), Mopti (45,30 %), Koro (12,58 %) et Douentza (6,62 %)

Dans la région de Tombouctou, à part Gourma Rharous, il y a des enfants en conflit avec la loi dans tous les cercles : Goundam (42,86 %), Diré (28,50 %), Niafunké (25 %) et Tombouctou (3,57 %).

Dans la région de Gao, 100 % des enfants en conflit avec la loi sont dans le cercle de Gao.

Dans la région de Kidal, Tessalit 76,92 % et Kidal (23,08 %) totalisent l'ensemble des enfants en conflit avec la loi.

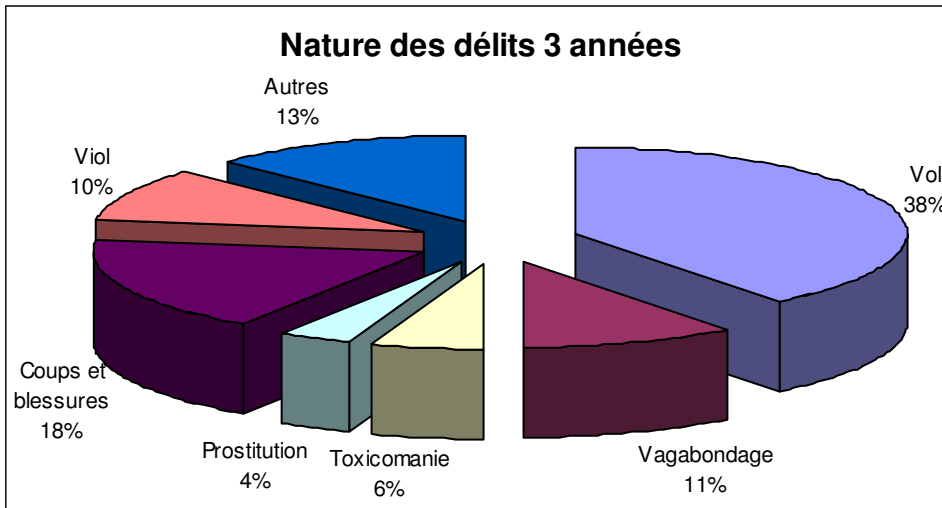
2. Catégorie/type d'infractions :

a) Situation sur les 3 ans :

Par rapport à la nature des infractions,

- Le vol occupe la première place avec 38%,
- Suivi par les coups et blessures avec 18%,
- Le vagabondage avec 11%.

- Le viol est aussi important avec 10% des infractions connues pendant la période (fig. 37).
- La toxicomanie concerne 6% des enfants en conflit avec la loi et
- 4% s'adonnent à la prostitution enfantine.
- Pour les Autres (13%), il s'agit de plusieurs infractions comprenant des délits et parfois des crimes allant de l'escroquerie au faux monnayage, à l'abus de confiance, à la dégradation de biens d'autrui, à la pyromanie, à l'empoisonnement, aux menaces de mort, à l'homicide (volontaire et involontaire), à l'infanticide, à l'attentat à la pudeur, aux victimes de pédophilie, etc.



b) Répartition géographique des infractions :

▪ Niveau régional :

Du point de vue de leur répartition, il est remarquable que le District de Bamako arrive en tête quelque soit l'infraction considérée, dans des proportions plus ou moins importantes selon les infractions. Pour le vol, le vagabondage, la toxicomanie et la prostitution, ces proportions varient entre 54 % et 93 %. Pour les coups et blessures, le viol et les autres délits, elles varient entre 30 % et 49 %.

- ❖ Concernant le vol, il enregistre plus de la moitié commis par les mineurs (54%), suivi par Mopti (13%), Kayes (12%) et Ségou (8%). Ces quatre régions à elles seules totalisent 87% des vols enregistrés auprès des structures d'interpellation et de détention du pays de 2003 à 2005.
- ❖ Le vagabondage des enfants est un phénomène enregistré dans le District de Bamako (89%) et dans la région de Ségou (6%). Ces deux régions totalisent 95% des enfants vagabonds enregistrés durant la période 2003-2006 (fig. 39).
- ❖ La toxicomanie infantine est concentrée dans le District de Bamako (93%) et connue à Sikasso (5%).
- ❖ La prostitution infantine, bien que n'étant pas une infraction pénale tout comme la toxicomanie, est aussi concentrée dans le District de Bamako avec 83%, suivi de Kayes (13%). Il s'agit de la prostitution féminine et aussi masculine.
- ❖ En matières de coups et blessures, c'est le District de Bamako qui se situe en première position avec 30%, suivi par Kayes et Ségou au coude à coude (14% respectivement), ensuite Sikasso (12%) et Koulikoro (9%).
- ❖ Concernant les cas de viol, toutes les régions et tous les cercles (à un moment ou à un autre) sont concernés c'est le District qui se classe en tête de file avec 45% des cas enregistrés sur les trois années, suivi des régions de Mopti (15%), Tombouctou (10%), Kayes (8%), Ségou et Kidal (5%), Koulikoro, Sikasso et Gao (4%).

Ces fléaux émergents partout dans le pays (vol, viol, coups et blessures, toxicomanie, prostitution) traduisent un bouleversement des mœurs et de la morale sociale. Ils expriment un certain mépris de la propriété privée, de la personne humaine et de son intégrité, du respect de l'autre et manifestent une tendance à la violence sociale. D'où viennent ces transformations si bouleversantes pour nos sociétés?

Cela est reflété encore dans les nombreuses infractions enregistrées sous 'Autres' dans lesquels le District de Bamako se classe en première ligne (49%), suivi de Kayes (12%).

II. Dans les structures d'écoute, d'aide, de protection et de réorientation :

a) Nombre d'enfants en conflit avec la loi encadrés :

Ils sont 705 enfants enregistrés dans les structures d'écoute, de formation et de protection entre 2003 et 2005 dont 536 garçons (73,03%) et 169 filles (23,97%). Leur nombre est en progression constante sur les trois années :

-188 en 2003;

-258 en 2004;

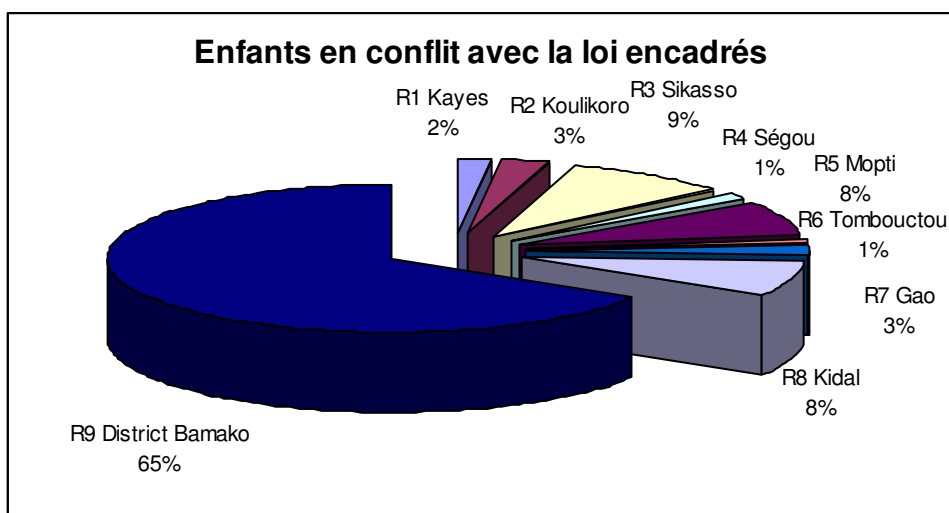
-259 en 2005, soit un accroissement indiciaire de 137,77 par rapport à 2003.

Du point de vue du sexe ratio, les filles y connaissent une croissance nettement plus forte en 2004 (252,25) pour baisser ensuite en 2005 (171,87).

b) Répartition géographique des enfants encadrés :

▪ Niveau régional :

Au plan de la répartition géographique, le District de Bamako rassemble 65% des effectifs, se détachant et surpassant de loin toutes les autres régions, suivi de Sikasso (9%), viennent ensuite Mopti et Kidal avec 8%.



▪ Niveau cercle :

❖ Région de Kayes

- Les cercles de Bafoulabé (53,85 %) et de Kayes (46,15 %) concentrent l'ensemble des effectifs des enfants en conflit avec la loi.

❖ Région de Koulikoro

- Les cercles de Nara (80 %) et Banamba (20 %) sont les seuls concernés

❖ Région de Sikasso

- Les cercles de Sikasso (50,75 %), Kolondiéba (46,27 %) et Kadiolo (2,99 %) sont concernés.

❖ Région de Ségou

- C'est le cercle de Ségou qui concentre l'ensemble (100 %) des effectifs.

❖ Région de Mopti

- Les cercles de Mopti (32,69 %), Douentza (23,08 %), Djenné (19,23 %), Ténenkou (11,54 %), Bankass (7,69 %), Koro (5,77 %) regroupent les effectifs de la région.

- ❖ Région de Tombouctou
 - Les cercles de Diré (42,86 %), Goundam (28,57 %) et Tombouctou (28,57 %) regroupent l'ensemble des effectifs.
- ❖ Région de Gao
 - Le cercle de Gao concentre 100 % des effectifs.
- ❖ Région de Kidal
 - Les cercles d'Abéïbara (58,49 %), de Tin Essako (22,64 %) et de Tessalit (18,87 %).
- ❖ District de Bamako
 - La Commune III avec 77,52 %, la Commune V avec 18,63 % et la Commune VI avec 3,85 % concentrent les effectifs du District de Bamako.

d) Évolution dans le temps et dans l'espace :

▪ Dans le temps (2003 à 2005)

Durant la période de référence, le District de Bamako conserve toujours sa suprématie. En 2004 les régions de Sikasso et Mopti connaissent une forte baisse, pour ré émerger en 2005. Mais d'autres régions, qui ne participaient pas à l'encadrement y font leur entrée en 2004 et 2005, notamment Kayes, Tombouctou et Gao (fig. 62 C).

▪ Dans l'espace

Niveau régional

En 2003, ils sont nombreux dans le District de Bamako (65,43 %), les régions de Sikasso (19,68 %), Mopti (6,91 %) et Koulikoro (4,26 %)

En 2004, La région de Sikasso tombe à 4,26 % alors qu'émerge de façon soudaine celle de Kidal avec 13,18 % des enfants en conflit avec la loi. Le District fait une légère augmentation à 66,67 %, tandis que Les régions de Mopti et Koulikoro se maintiennent. La région de Kayes se signale avec 2,71 % des effectifs.

En 2005, l'évènement remarquable, c'est la décroissance de la Région de Kidal à 6,18 % et l'émergence de celle de Gao (5,79 %) qui arrive à peu près au même niveau que Kidal. Une légère croissance à 9,65 % se produit à Mopti.

NIVEAU ACTUEL D'ADOPTION AU MALI

L'adoption des nouveaux textes (décrets n° 99-450 et n° 02-067 cités ci-dessus) et les mesures de sensibilisation et d'appui ont contribué à accroître la sécurité du placement et de l'adoption des enfants à l'étranger.

Tableau relatif aux adoptions sur la période 2000- 2003.

Période	Garçons	Filles	Nation.	Interna.	Total
2000	38	27	2	63	65
2001	37	42	3	76	79
2002	49	67	3	113	116
2003	71	64	1	134	135
TOTAL	195	200	9	386	395

La forme moderne de l'adoption est très peu pratiquée par les nationaux qui préfèrent s'en tenir aux dispositions de la tradition.

